



HAL
open science

Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690

Alexandre Ruelle

► **To cite this version:**

Alexandre Ruelle. Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690. *Enquêtes*, 2019, Les bons et les méchants – Les représentations picturales et photographiques en histoire, 4. hal-03648771

HAL Id: hal-03648771

<https://hal.science/hal-03648771v1>

Submitted on 21 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690

Alexandre Ruelle

Université Paris-Seine/Cergy-Pontoise – AGORA 7392

Entre France et Espagne, le duché alpin de Piémont-Savoie a souvent recours à une diplomatie alternant les alliances pour passer d'un camp à l'autre au gré des circonstances. En juin 1690, Victor-Amédée II rejoint la Ligue d'Augsbourg et entre en guerre contre son oncle Louis XIV qui a établi un protectorat dans ses États depuis un demi-siècle. Le Roi-Soleil dénonce alors ce revirement d'alliances dans un discours manichéen ici analysé à partir d'archives diplomatiques et militaires : il se présente en bon souverain victime de la trahison de son méchant neveu. Ce dernier répond à ces accusations par des arguments à la fois similaires et opposés à ceux de son oncle.

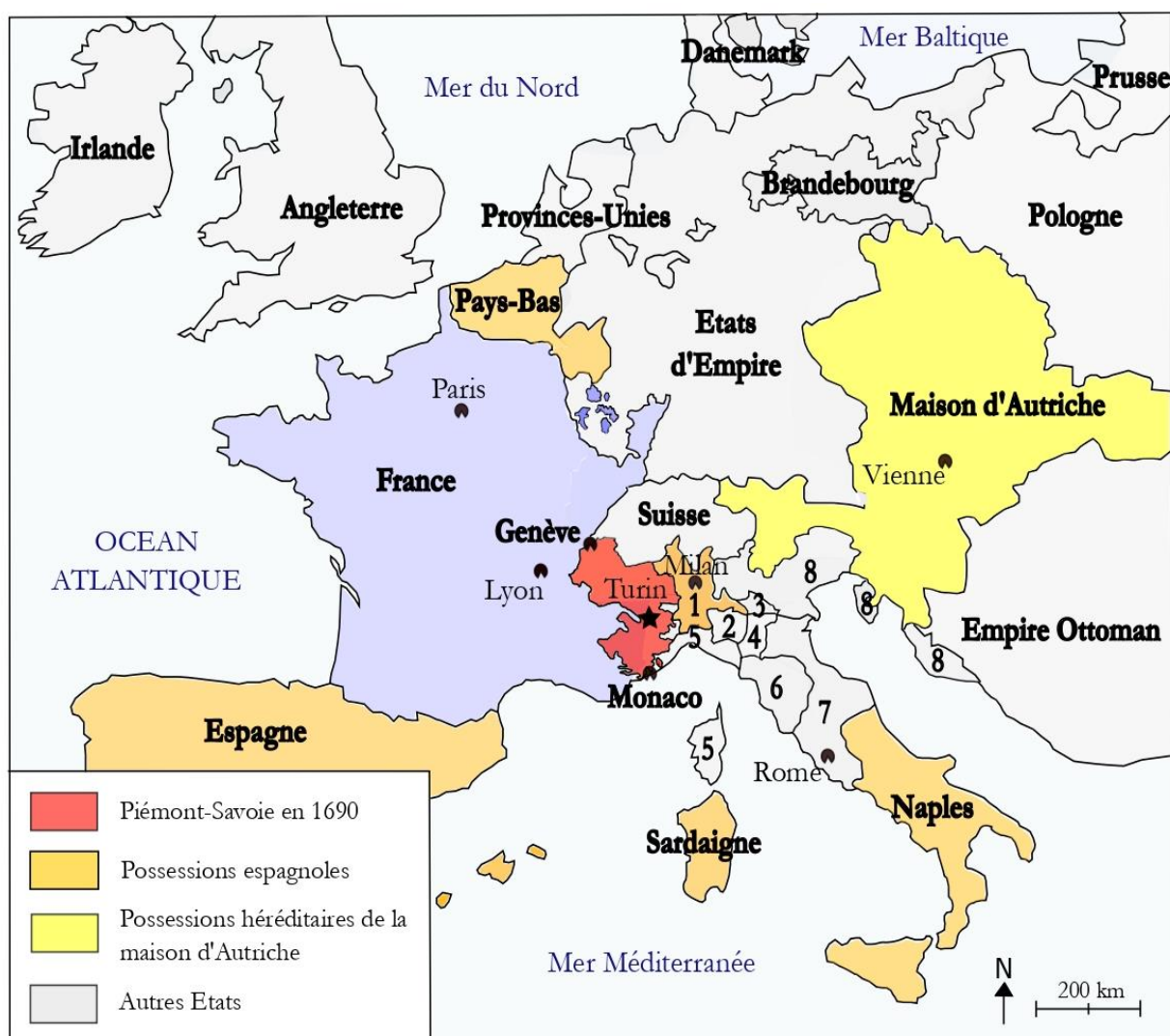
Between France and Spain, the alpine duchy of Piedmont-Savoy often uses a diplomacy alternating alliances to pass from one camp to another according to the circumstances. In June 1690, Victor Amadeus II joins the League of Augsburg and enters the war against his uncle Louis XIV who dominates his states for half a century. The Sun King denounces this flipping alliances in a Manichean discourse analyzed here from diplomatic and military archives: he presents himself as a good sovereign victim of the betrayal of his wicked nephew. The latter responds to these accusations by arguments at once similar and opposed to those of his uncle.

Tra Francia e Spagna, il ducato alpino di Piemonte-Savoia ha spesso ricorrere a una diplomazia alternando le alleanze per spostarsi da una parte all'altra secondo le circostanze. Nel giugno del 1690, Vittorio Amedeo II si unì alla Lega di Augusta ed entra in guerra contro suo zio Luigi XIV che ha stabilito un protectorato nel suo stato per mezzo secolo. Il Re Sole denuncia questa alleanza in un discorso manicheo qui analizzato da archivi diplomatici e militari : si presenta in buon sovrano vittimo del tradimento del suo cattivo nipote. Quest'ultimo risponde a queste accuse con argomenti allo stesso tempo simili e opposti a quelli di suo zio.

Le bon roi et le méchant duc ? La rupture diplomatique de 1690

« Monsieur de Savoie ne finit jamais la guerre dans le camp où il l'a commencée. » Cette phrase célèbre attribuée tantôt à Louis XIV, tantôt à son historien Saint-Simon, parfois à Voltaire, résume la diplomatie d'un petit duché alpin encerclé par deux grandes puissances – à l'Ouest la France et à l'Est l'Espagne, maîtresse de Milan – qui menacent son indépendance. Les guerres du Montferrat, de la Ligue d'Augsbourg, de Succession d'Espagne, et plus tard les deux Guerres mondiales, illustrent les revirements d'alliances d'une dynastie aspirant à exister sur la scène internationale.

Carte 1 – Un petit duché alpin entre France et Espagne



- | | | | |
|-------------|------------|---------------------------|----------------------|
| 1. Milanais | 3. Mantoue | 5. Gênes (avec la Corse) | 7. Etats pontificaux |
| 2. Parme | 4. Modène | 6. Toscane (avec Lucques) | 8. Venise |

Devenu duc en 1684, Victor-Amédée II profite de sa position d'entre-deux pour se libérer du protectorat français qui, emprisonnant son duché depuis la cession de Pignerol en 1632, s'est renforcé avec l'achat de Casal en 1681. En juin 1690, il rejoint la Ligue d'Augsbourg, coalition contre son oncle Louis XIV qui multiplie les injonctions à son égard. La rupture à peine consommée, le Roi-Soleil dénonce un revirement d'alliances inacceptable et, dans tout un discours manichéen, se dépeint en bon souverain victime de la diplomatie d'un neveu versatile, rusé et expert dans l'art de surprendre ses amis comme ses ennemis pour agrandir son duché en Italie et obtenir une couronne royale. En retour, Victor-Amédée II l'accuse d'être responsable de leur éloignement précipité par l'action du général de Catinat, commandant de l'armée en Piémont chargé d'exécuter les ordres exigeants de Louvois, secrétaire d'État à la Guerre, et du comte de Rébenac, ambassadeur à Turin dont les courriers confortent les décisions du roi.

À partir d'archives diplomatiques et militaires, cet article analyse le discours du « bon et du méchant » tenu par le Roi-Soleil et, dans une moindre mesure, celui du duc ; tous deux instrumentalisant leur rupture¹ afin de légitimer leurs choix. Après une présentation des mécanismes de la « bascule » et du contexte géopolitique de la fin des années 1680, seront analysées les correspondances du cabinet de Versailles avec Catinat² et Rébenac³ en juin 1690, ainsi que les pamphlets⁴ dénonçant un duc peu vertueux contre lequel il a fallu prendre les armes. Enfin, seront exposés les arguments de l'adversaire⁵ qui justifie sa supposée trahison en la présentant comme un acte d'indépendance face à l'impérialisme français.

UNE SITUATION GÉOPOLITIQUE COMPLIQUÉE

Entre France et Empire, le Piémont-Savoie occupe une position stratégique convoitée : à cheval sur les Alpes occidentales, ce petit duché ouvre et ferme les principaux cols, à l'exception de celui du Montgenèvre ; il est le « portier » de ces montagnes menant vers la plaine du Pô. Son alliance est recherchée par Louis XIV qui, rêvant d'Italie, souhaite intervenir contre l'Espagne, maîtresse de la moitié de la péninsule : avoir le duc comme ennemi, c'est prendre le risque d'une traversée difficile des monts, ainsi que d'ouvrir un front susceptible de s'enliser et de se révéler un gouffre financier.

¹ Sur cette rupture, voir Robert Oresko, « The diplomatic background of the Glorioso Rimpatrio : the rupture between Vittorio Amedeo II and Louis XIV (1688-1690) », dans *Dall'Europa alle valli valdesi*, dir. Albert Lange, Torino, Claudiana, 1990, p. 251-278 ; Geoffrey Symcox, *Vittorio Amedeo. L'assolutismo sabauda (1675-1730)* [1983], Torino, Società Editrice internazionale, 1985, chap. VII.

² De mars à juin, Louvois envoie une centaine d'instructions, lettres et remontrances au général conservée au Service historique de la défense, Service historique de l'armée de terre [désormais SHD, SHAT], A1 1006.

³ Ses courriers sont conservés aux Archives du Ministère des affaires étrangères, Correspondance politique Sardaigne [désormais AMAE, CP Sard.], 91-93.

⁴ Publiés pour la plupart entre juin et septembre.

⁵ Faute de temps, les papiers du duc et de ses ministres ont été superficiellement analysés. On s'en tiendra aux dires de Rébenac qui s'entretient souvent avec Saint-Thomas, principal ministre turinois.

Carte 2 – Le Piémont-Savoie, « portier » des Alpes occidentales



La « bascule » à l'origine d'une réputation de traître

Obnubilée par sa quête d'indépendance et d'affirmation sur la scène internationale, la maison de Savoie se risque à une diplomatie originale, la « bascule » visant à alterner fréquemment les alliances, à passer d'un camp à l'autre au gré des circonstances afin de créer un juste équilibre et de rallier le meilleur parti en profitant des opportunités offertes par le jeu européen⁶. Manœuvrer entre deux puissances rivales de façon à se rendre indispensable tout en laissant planer une incertitude permanente, telle est la solution trouvée par ce « prince du milieu » en quête

⁶ Sur les mécanismes de la « bascule », voir Alexandre Ruelle, *Le Piémont-Savoie (1559-1792). Comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Histoire d'une idée géopolitique*, thèse de doctorat sous la direction de François Pernot, soutenue à l'Université de Cergy-Pontoise, le 26 juin 2018, p. 274-282.

d'indépendance face à ses voisins hégémoniques. Cette « politique funambulesque⁷ » est d'autant plus indispensable que sa position d'entre-deux lui interdit toute neutralité et l'amène à prendre part à la quasi-totalité des conflits opposant la France à ses ennemis héréditaires, les Habsbourg de Madrid puis de Vienne. D'ailleurs, cette double diplomatie contradictoire est conditionnée par le statut de gardien des Alpes, pris entre deux mondes opposés⁸.

Déjà sous la régence de Marie-Jeanne-Baptiste, mère de Victor-Amédée II, Louis XIV redoutait un rapprochement avec Milan. En janvier 1680, à Turin, le marquis d'Estrade, son ambassadeur, soupçonnait la duchesse de monter une coalition antifrançaise⁹. De même, les Génois lui auraient dévoilé l'existence d'une correspondance avec Guillaume d'Orange¹⁰, *leader* des chefs protestants et adversaire du Roi-Soleil.

Les craintes se renforcent avec Victor-Amédée II qui, comme son arrière-grand-père Charles-Emmanuel I^{er} expert de la « politique du précipice¹¹ », défie tour à tour les grandes puissances : officiellement allié à la France, il reçoit des diplomates espagnols et autrichiens, ce qui est condamné par Louis XIV. Dans ses instructions au marquis d'Arcy dépêché à Turin en mai 1685, le roi déplore l'« humeur seure et dissimulee et l'auersion toute publique [d'un duc qui] prendroit quelques mesures avec l'Espagne dans l'esperance de pouuoir gouuerner plus absolument et plus independemment¹² » de lui. De même, en novembre 1689, ses instructions au comte de Rébenac dénoncent de « mauuaises demarches qui ont ete très desagreables à Sa Majesté donn[ant] quelque sujet de croire que s'il pouuoit il entreroit dans quelque engagement avec l'Espagne¹³ ». D'ailleurs, Louis XIV n'est pas seul à déplorer cette diplomatie secrète : les gazettes hollandaises fustigent le « renard piémontais¹⁴ », tandis que le prince Eugène de Savoie, généralisme de l'Empereur Léopold I^{er}, regrette la duplicité de son cousin incapable d'être un « honnête gens » de par la position géographique de ses États¹⁵.

Par la « bascule », Victor-Amédée II apparaît aux yeux de la « Société des Princes¹⁶ » comme redoutable, prêt à trahir ses alliés à la moindre occasion, et peu digne de confiance à une époque où les liens de fidélité structurent les relations interprincières. De ce fait, les tensions ne cessent de croître entre Versailles et Turin.

Les coups de force de Louis XIV

⁷ Claude Raffestin, « L'evoluzione del sistema delle frontiere del Piemonte dal XVI al XVIII secolo », dans *La frontiera da Stato a nazione. Il caso Piemonte*, dir. Carlo Ossola et al. Roma, Bulzoni, p. 101-111, ici p. 105.

⁸ Stéphane Gal et Laurent Perrillat, « Introduction », dans *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle)*, dir. Id., Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015, p. 8.

⁹ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits [désormais BNF, Mss] Clairambault, 588, *Lettres d'Estrade à Louis XIV, 13, 20 et 27 janvier 1680, Turin*, f° 25, 39 et 70.

¹⁰ *Ibid.*, 285, *Réflexions politiques sur la rupture avec le duc de Savoie par Saint-Evremont, [1690]*, f° 71v°.

¹¹ S. Gal, *Charles-Emmanuel de Savoie : la politique du précipice*, Paris, Payot, 2012.

¹² AMAE, CP Sard., 5 suppl, *Instructions au marquis d'Arcy, 1^{er} mai 1685*, f° 163v°. D'ailleurs, d'Arcy doit « empescher qu'il ne receioie aucun ministre d'Espagne en sa cour pour y resider et negocier » (*Ibid.*, f° 164r°).

¹³ *Ibid.*, 91, *Instructions du roi au comte de Rébenac, 4 novembre 1689*, f° 212r°.

¹⁴ Frédéric Meyer, *La Maison de Savoie du XVI^e au XVIII^e siècle : images d'une dynastie*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2014, p. 60.

¹⁵ Eugène de Savoie, *Mémoires du prince Eugène de Savoie écrits par lui-même*, éd. Charles-Joseph de Ligne, Londres, Deconchy, 1811, p. 15.

¹⁶ Lucien Bély, *La Société des Princes*, Paris, Fayard, 1991.

À partir de 1685, une série d'accrochages présage une future rupture entre Victor-Amédée II et son oncle qu'il a jadis considéré comme un père de substitution et un modèle dont il doit se détacher pour s'émanciper de toute tutelle extérieure.

Le premier survient au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes que le roi souhaite imposer dans le duché¹⁷ afin de réprimer les Dauphinois calvinistes réfugiés en Savoie et les Barbets – ou Vaudois¹⁸ – des vallées du Piémont occidental. C'est l'occasion de tester la fidélité de son neveu. Or, ce dernier refuse de massacrer ses sujets et, soucieux de rester un souverain indépendant, ne peut accepter une telle injonction qui ferait de lui un vassal. Il se contente de rompre l'édit de tolérance que son père avait pris trente ans plus tôt, et d'emprisonner, voire de tuer les plus réfractaires qui n'ont pu regagner la Suisse. Cette relative mollesse fâche l'autoritaire Louvois qui pousse son maître à exiger toujours plus du duc¹⁹.

Ensuite, en février 1687, le roi s'informe avec attention sur le séjour à Venise de Victor-Amédée II qui aurait profité du carnaval pour retrouver en secret son cousin Maximilien-Emmanuel de Bavière et comploter contre la couronne des Lys²⁰. Le marquis d'Arcy aurait tenté de l'empêcher de s'y rendre²¹. Ce second incident renforce les doutes sur la solidité d'une alliance incertaine.

En 1689, une nouvelle étape est franchie. Louis XIV met à sac le Palatinat, ce qui offusque toutes les cours, y compris celle de Turin pourtant alliée. Redoutant que ses États connaissent le même sort, Victor-Amédée II se rapproche de la Ligue d'Augsbourg chapeautée par Guillaume III d'Angleterre et par l'Empereur. Ce dernier dépêche à Turin le prince Eugène afin de négocier une alliance militaire²², tandis que les échanges avec le gouverneur de Milan s'intensifient. Or, le roi a vent de ces intrigues secrètes. Puis, en août, la « Glorieuse rentrée²³ » accentue les tensions car Louis XIV craint le retour des Vaudois en Piémont, celui-ci pouvant inciter à la révolte ses sujets protestants particulièrement nombreux dans le Dauphiné voisin. Surtout, en novembre, Rébenac est dépêché à Turin avec pour mission de « chasser » les « seditieux huguenots », de surveiller les troupes ducales et « dempescher autant quil pourroit que l'on ne receut a Turin de ministre

¹⁷ Paul-Martin Bondonio, « Le Duc de Savoie Victor Amédée II et la Révocation de l'édit de Nantes », *Bulletin philologique et historique*, Paris, 1931.

¹⁸ Sur cette communauté, voir L. Bély, « Vaudois », dans *Dictionnaire Louis XIV*, dir. *Id.*, Paris, Robert Laffont, 2015, p. 1321-1322.

¹⁹ Phil McCluskey, *Absolute monarchy on the frontiers : Louis XIV's military occupations of Lorraine and Savoy*, Manchester, Manchester University Press, 2013, p. 25.

²⁰ AMAE, CP Sard., 86-87, *Lettre d'Arcy à Louis XIV, Turin, 1^{er} février 1687*, f° 29r°.

²¹ Archivio di Stato di Torino, Corte, Materie politiche per rapporto all'estero, Negoziazioni colla Francia, mazzo [désormais AST, Corte, MP, N. Francia, m.] 15, fascicolo [fasc.] 9, *Memoria di Vittorio Amedeo alla corte di Francia, 10 giugno 1690*.

²² E. de Savoie, *Mémoires...*, éd. *cit.*, p. 13-14.

²³ Pendant deux semaines, mille Vaudois parcourent plus de 200 kilomètres en haute montagne pour rentrer en Piémont avec le soutien des Suisses et de l'Angleterre. Le récit du pasteur Henry Arnaud retrace cette expédition militaire (Henry Arnaud, *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, Genève, 1710). Sur la « Glorieuse rentrée », voir Giovanni Cerino-Badone, « Il piccolo grande gioco : i valdesi alla Basiglia », dans *La montagne : pouvoirs et conflits de l'Antiquité au XXI^e siècle*, dir. Susanne Berthier-Foglar et François Bertrand, Chambéry, Université de Savoie, 2011, p. 145-172 ; Adrien Gavard, *Les Vaudois en Savoie (1685-1690)*, Annecy, Académie Salésienne, 1928 ; A. Lange (dir.), *Dall'Europa...*, *op. cit.* ; R. Oresko, « The diplomatic background... », *art. cit.*

d'Espagne pour y résider²⁴. » L'arrivée de cet émissaire marque une avancée dans l'escalade des tensions. En témoignent ses lettres à l'hiver 1690 : il demande que l'armée savoyarde remplace celle du roi pour surveiller les Vaudois, requête rejetée car le duc semble s'entremettre alors avec les cantons suisses pour une alliance militaire en échange de sa tolérance envers ses sujets protestants²⁵ ; en tout cas, deux conseillers genevois et bernois, venus à Turin sous prétexte d'établir une manufacture, négocieraient la « neutralité » de la Savoie au nom d'une « deffense mutuelle » assurant la paix dans les Alpes²⁶. Pire, Rébenac apprend du marquis de Saint-Thomas, principal conseiller turinois, qu'un ministre anglais se trouve aussi dans cette ville²⁷. Les intentions de Victor-Amédée II s'annoncent contraires à celles de son oncle.

L'entrée en scène de Rébenac présage une rupture inévitable, tant la bonne entente est de façade. Convaincu d'une future trahison, Louis XIV envoie Nicolas de Catinat prendre la tête de son armée dans les Alpes. L'action de ce général met alors le feu aux poudres.

L'arrivée de Catinat précipite la rupture

De mars à mai 1690, le caractère incertain de l'alliance savoyarde exacerbe les inquiétudes à Versailles où se prépare en secret une guerre préventive²⁸ contre un duc accusé de vouloir trahir. Le Roi-Soleil avertit très tôt son neveu de la marche de l'armée de Catinat en direction du Piémont, et il l'invite à le soutenir militairement. En réalité, le général a pour mission de mener « la destruction des Barbets²⁹ » supposés menacer le Dauphiné, ainsi que de surveiller ce qui peut se tramer à la cour ducale. Cet excellent stratège apprécié de Louis XIV³⁰ connaît parfaitement la région : ancien gouverneur de Casal, il y a dirigé la répression contre les Vaudois en 1685. Le duc désapprouve sa venue car, au-delà d'une hostilité personnelle, il redoute une guerre qui bouleverserait son duché et l'Italie³¹. Après un court séjour à Pignerol, le 30 mars, le général arrive à Turin et se présente en ami sans dévoiler ses vraies intentions. Le mois suivant, le roi a enfin les preuves de contacts secrets entre Victor-Amédée II et l'Espagne, cette dernière ayant envoyé à Turin un émissaire « pour y

²⁴ AMAE, CP Sard., 91, *Instructions à Rébenac, 4 novembre 1689*, f° 207r°/216v°.

²⁵ *Ibid.*, 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, 5 février 1690, Turin*, f° 19v°.

²⁶ *Ibid.*, f° 20r°/21v°. Une semaine plus tard, il confirme l'existence de pourparlers à propos d'« une ligue deffensive avec le corps heluetique » et d'une « médiation pour une paix generale » (*Ibid.*, *Lettre du comte de Rebenac à Louis XIV, 12 février 1690, Turin*, f° 38r°). Cependant, il ne prend pas au sérieux cette alliance qui « en elle-même [ne] merite pas [...] qu'on y fasse de grandes reflexions » (*Ibid.*, *Lettre de Rebenac à Louis XIV, 26 février 1690, Turin*, f° 51r°).

²⁷ *Ibid.*, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, 5 février 1690, Turin*, f° 22v°. Cependant, selon le moraliste Saint-Evremond, le roi et Louvois ont eu l'imprudence d'« ignor[er] les progrès que le Prince d'Orange avoit fait dans l'Esprit du Duc de Savoie » (BNF, Mss Clairambault, 285, *Réflexions politiques sur la rupture [...]*, f° 74r°).

²⁸ Les courriers entre Louvois et Catinat évoquent principalement « les préparatifs de la guerre contre Son Altesse Royale en cas de rupture » selon le titre du registre SHD, SHAT, A1 1001.

²⁹ *Ibid.*, A1 1006, *Lettre de Louvois à Rébenac, Paris, 4 mars 1690*, n° 2 ; *Ibid.*, *Instructions du roi à Catinat, Versailles, 2 avril 1690*, n°21. La moitié des courriers de ce carton porte sur cette répression, véritable obsession du roi.

³⁰ Jean-Pierre Bois, *Les guerres en Europe (1494-1792)*, Paris, Belin, 1993, p. 118 ; Bertrand Fonck, « Catinat », dir. L. Bély, *Dictionnaire Louis XIV, op. cit.*, p. 238-241.

³¹ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, 12 mars 1690, Turin*, f° 69v°/70r°.

negocier quelque chose³². » La trahison devenant évidente à la fin du mois, Catinat est chargé de « reduire monsieur de Sauoye a changer de conduite³³. »

Début mai, le roi perd patience. Il veut des garanties militaires et lance un *ultimatum* au duc qui, pour preuve de sa fidélité, est sommé de lui fournir 2 000 soldats ou de lui céder la citadelle de Turin, en plus de lui laisser le libre passage en Piémont pour attaquer Milan³⁴. Victor-Amédée II feint d'accepter, mais use et abuse de tous les expédients possibles pour retarder l'ouverture des hostilités car ses troupes ne sont pas opérationnelles et les pourparlers avec les coalisés n'ont pas encore abouti malgré ses relances. Certes, le 9 mai, il autorise l'entrée de l'armée royale en-deçà des Alpes³⁵. Il envoie un ambassadeur extraordinaire à Versailles, tout à la fois pour faire preuve de sa bonne foi et pour gagner du temps afin d'avancer les négociations avec le parti adverse³⁶. Cette situation exaspère Catinat qui pose un second *ultimatum* rapporté par Rébenac : il laisse 24 heures au duc pour choisir définitivement le camp français, sans quoi ses États seront attaqués³⁷. Rien n'y fait. Le 24 mai, le roi demande à son neveu les forts de Turin et de Verrue pour loger ses hommes en vue d'une opération contre Milan³⁸, ainsi que pour assurer la communication entre Pignerol et Casal, ses deux principales places italiennes. Victor-Amédée II repousse une nouvelle fois l'inévitable – il prétend attendre une réponse de son émissaire à Versailles avant d'accepter³⁹ – car il ne peut accéder à une telle requête sans renoncer à son indépendance ; à ses yeux, c'est là un véritable *casus belli*. Convaincu qu'il devra livrer bataille contre Louis XIV, il fait fortifier la région de Turin⁴⁰ et arrêter des grenadiers français⁴¹. Le roi s'impatiente face à « l'incertitude des résolutions de ce Prince⁴² », réclame les places et exige pour une dernière fois une réponse définitive à ses exigences, sans quoi il envahira le duché⁴³. Son neveu s'abstient et fait un tout autre choix : les exigences de Versailles conduisent à la rupture.

Les 3 et 4 juin, les négociations avec Milan et Vienne débouchent sur deux traités d'alliance⁴⁴ : sans déclarer ouvertement la guerre à la France, le duc rompt une alliance vieille de soixante ans, se réconcilie avec les Vaudois et rejoint la coalition constituée contre Louis XIV. Ce

³² SHD, SHAT, A1 1006, *Lettre de Louvois à Catinat, Versailles, 10 avril 1690*, n° 31.

³³ *Ibid.*, 30 avril 1690, n° 62.

³⁴ G. Symcox, *Vittorio Amedeo II...*, *op. cit.*, p. 132.

³⁵ *Ibid.*, p. 133.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, 18 mai 1690, Turin*, f° 198r°. Le général aurait envoyé un mémoire à Rébenac : le 24 mai, le duché sera investi si le duc ne se soumet pas aux volontés du roi (Bernard le Bouyer de Saint Gervais, *Mémoires et correspondance du maréchal de Catinat*, vol. 1, Paris, Jeunehomme, 1819, p. 60-61).

³⁸ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettre de Louis XIV à Victor-Amédée II, Versailles, 24 mai 1690*, n° 95.

³⁹ G. Symcox, *Vittorio Amedeo II...*, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁰ AMAE, CP Sard., 92, *Lettres de Rébenac à Louis XIV, 25 et 28 mai 1690, Turin*, f° 212v° et f° 216r°.

⁴¹ B. de Saint Gervais, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 68-69.

⁴² AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Louis XIV à Rébenac, 2 juin 1690, Versailles*, f° 200r°/v°.

⁴³ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettre de Louvois à Rébenac, Versailles, 30 mai 1690*, n° 104.

⁴⁴ AST, Corte, MP, N. Spagna prima add., m. 1, fasc. 2, *Traités conclus avec l'Espagne et l'Empereur, 3 et 4 juin 1690*. Eugène de Savoie serait parvenu à obtenir 7 000 hommes de l'Empereur pour secourir son cousin (E. de Savoie, *Mémoires...*, *éd. cit.*, p. 15).

dernier a sous-estimé son neveu, étant persuadé que celui-ci ne pouvait sortir de son giron⁴⁵. Il ne reste à Victor-Amédée II qu'à signer un traité avec le *leader* de la Ligue, Guillaume III d'Angleterre, qui se méfie de lui en dépit de l'entremise de Léopold I^{er}⁴⁶. Le 20 octobre, cette dernière permet toutefois la signature d'un traité avec Londres et La Haye⁴⁷.

En renouant avec la « bascule », Victor-Amédée II se résout à livrer bataille, redevient maître de sa diplomatie, s'affirme comme un acteur à part entière sur la scène internationale et sort de son statut de satellite français. Moment fort de l'histoire de la maison de Savoie⁴⁸, le ralliement à la coalition a été maintes fois reculé car les secours des Habsbourg sont lointains et incertains, tandis que la France, aux portes du duché, exerce une réelle pression sur celui-ci. Dans l'immédiat, ce revirement provoque l'invasion du Piémont par Catinat⁴⁹ et, plus tard, celle de la Savoie qui, à l'exception de Montmélian, se rend sans difficulté au général Bouchu⁵⁰. Occasion inespérée de s'affirmer pour le duc, catastrophe militaire fermant l'Italie au roi⁵¹, la « rupture [est] entière⁵² » comme l'écrit Rébenac. Louis XIV se préoccupe alors de se justifier à travers tout un discours du « bon et du méchant » dénigrant son neveu.

UNE TRAHISON ? LE DISCOURS DE LOUIS XIV CONTRE SON NEVEU

Le passage du duc à l'ennemi fait l'objet de critiques sévères aussi bien dans les correspondances de Rébenac et de Catinat que dans les manifestes français diffusés auprès des cours d'Europe. Parmi ces derniers, le pamphlet de juin et celui du 6 juillet *exposant les raisons qui ont amené Louis XIV à attaquer le Piémont par surprise* sont riches en informations. La lettre royale du 14 juin donne le ton : elle accuse un duc félon et perfide d'être responsable d'une « rupture entière [...] tant par ses discours que par les engagements qu'il a pris contre mes intérêts ou plustost contre les siens⁵³. » Ce faisant, Louis XIV se présente dans le rôle du bon, victime d'un méchant parent qui a osé l'affronter.

⁴⁵ Jean-Philippe Cénat, *Le Roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre (1661-1715)*, Rennes, PUR, 2010, p. 160. Le comte d'Haussonville évoque une « faute de Louis XIV » (Gabriel d'Haussonville, *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*, vol. 2, Paris, Calann Levy, 1904, p. 332).

⁴⁶ AST, Corte, MP, N. Austria, m. 4, fasc. 31, *Lettera dell'Imperatore Leopoldo al Rè d'Inghilterra, 9 agosto 1690*.

⁴⁷ *Ibid.*, Inghilterra, m. 2, fasc. 3-4, *Traité entre le duc, l'Angleterre et les Provinces-Unies, 20 octobre 1690*.

⁴⁸ Voir Christopher Storrs, *War, diplomacy and the rise of Savoy (1690-1720)*, Cambridge, Cambridge university press, 1999.

⁴⁹ SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Catinat à Louvois, Carignan, 4 juin 1690*, n° 14.

⁵⁰ Alexandre Ruelle, « Amies ou ennemies ? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) » dans *L'étranger, ami ou ennemi ? Tensions, échanges et sensibilités de l'Antiquité à nos jours*, dir. Jean El Gammal et Laurent Jalabert, *Annales de l'Est*, Nancy, (sous presse).

⁵¹ Saint-Evremond écrit que « jamais rupture ne fut plus funeste » (BNF, Mss Clairambault, 285, *Réflexions politiques sur la rupture [...]*, f° 74v°).

⁵² AMAE, CP Sard., 92, *Lettres de Rébenac à Louis XIV, 8 et 25 juin 1690, Turin*, f° 237v° et 255v°.

⁵³ *Ibid.*, *Lettre de Louis XIV à Rébenac, 14 juin 1690, Versailles*, f° 235r°.

Le bon Louis XIV, ami fidèle...

Louis XIV est d'abord présenté comme un souverain bienveillant, au service des intérêts de son neveu. Le mémoire de juin rappelle qu'il lui a rendu un « service considerable comme il feignoit Exterieurement de le desirer⁵⁴ » en réprimant « les Réuolté de Sauoye nommés Barbets » qui contestaient son autorité jusqu'à menacer l'unité de ses États au bord de l'éclatement. Plus encore, il a tout tenté pour sauver une alliance qui lui tenait à cœur. Selon ce même pamphlet, il a

« donné des preuves réelles de son amitié » à un parent qu'il a secouru au moindre danger et voulu distinguer des autres princes : Ceux qui sont informés de toutes les obligations que la Maison de Sauoye a à la France, de l'attention continuelle de cette Couronne à luy donner des preuues réelles de son amitié, soit par les puissances secours qu'Elle luy a accordés de tout tems dans ses plus grands besoins Et lorsque l'Espagne cherchoit à s'Emparer de ses États ; soit par les alliances Estroites qu'Elle a contractées avec cette Maison, ou par les honneurs particuliers dont Elle l'a tousious distinguée de tous les autres Princes de l'Europe [...], celle-ci étant] si Etroitement uny par ses veritables interêts à ceux de la Couronne de France et attaché à sa Personne par une Parenté si proche⁵⁵.

De ce fait, la maison de Savoie occupe une place centrale dans la diplomatie française au Grand siècle. Louis XIII et son fils ont sans cesse renforcé leurs liens avec elle par une politique matrimoniale⁵⁶ – le duc a d'ailleurs épousé Anne d'Orléans, nièce de Louis XIV – et en lui accordant la dignité royale dès 1649⁵⁷ – le roi a été le premier souverain du continent à lui reconnaître un tel statut !

Dès les lettres de Louvois du 12 juin, la « bonté de Sa Majesté » est mise en avant⁵⁸ : laissant une dernière chance à son neveu avec lequel il espère toujours se réconcilier, le roi « vouloit bien tendre encores la main a ce prince pour le sortir de l'abisme ou il se jette [... s'il] voulust remettre sur le champ la Citadelle de Turin, et Verüe⁵⁹ » ; s'il le faisant, son général, Catinat, « discontinuass[er]ait les actes d'hostilité » pour « ramener ce Prince dans le bon chemin ». D'ailleurs, le siège de Montmélian, verrou de la Savoie, permettrait de faire entendre raison à son neveu à qui il restituera ses États occupés une fois la paix conclue⁶⁰. De même, très attaché à cette alliance, il s'est donc efforcé de « dissimuler les suiets de plaintes qu'[il] receuoit du Duc de Sauoye⁶¹. » Face à l'évidence d'une future trahison, il a fermé les yeux sur les crimes commis contre lui et a fait preuve d'une « si longue patience [... afin de...] conseruer une parfaite intelligence

⁵⁴ *Ibid.*, 93, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 151v°.

⁵⁵ *Ibid.*, f° 151r°/v°.

⁵⁶ Andrea Merlotti, « Politique dynastique et alliances matrimoniales de la Maison de Savoie au XVII^e siècle », dans *Les alliances dynastique dans l'Italie et l'Empire*, numéro de XVII^e siècle, n° 243, 2009, p. 239-253.

⁵⁷ AMAE, CP Sard., 44, *Lettre de Servien aux plénipotentiaires de Savoie, Münster, 9 janvier 1649*, f° 9.

⁵⁸ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettres de Louvois à Catinat, Versailles, 12 juin 1690*, n° 119 et 120. Par ailleurs, le roi souhaiterait « luy donner une dernière marque de sa bonté » en vertu de l'alliance entre leur maison.

⁵⁹ Catinat n'a pas eu l'occasion de communiquer cette offre au duc (*Ibid.*, 28 juin 1690, n° 140).

⁶⁰ *Ibid.*, *Mémoire des offres [...], été 1690*, f° 20v°.

⁶¹ *Ibid.*, 93, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 151r°.

Entre luy et le Duc⁶². » Selon un autre mémoire, il aurait agi en bon parent, conseillant son neveu sur la façon « de gouverner paisiblement ses Estats, & de preferer comme ses predecesseurs, [son] amitié, & l'honneur de son alliance⁶³. » D'ailleurs, la guerre en Piémont aurait pour seul but de « ramener ce Prince dans ses veritables interests, [plutôt] que pour l'opprimer, & en conservant encore pour lui, des sentimens plus convenables à un bon Père qu'à un ennemi outragé⁶⁴. » En septembre, un mémoire reprend ce discours du « bon » et du « méchant » en opposant « l'esprit de Sa Majesté sur les sentimens de Monsieur le Duc de Sauoye » au « peu de considerations⁶⁵ » que ce dernier a pour son oncle.

Victor-Amédée II serait donc responsable de la rupture, lui qui a « témoigné d'autant plus d'éloignement à satisfaire aux justes demandes de Sa Majesté⁶⁶ ». Au contraire, le roi a tenté d'éviter la crise par tous les moyens, notamment pour préserver l'Italie de la guerre.

... et protecteur des Italiens...

Le « bon » Louis XIV se présente aussi en défenseur de la paix, bien qu'il passe pour l'agresseur de l'Europe. Ses hommes occupant le Piémont-Savoie, il s'efforce de légitimer cette situation, à première vue injuste, au nom de l'équilibre italien menacé par la défection du duc.

Il prétend opérer de l'autre côté des Alpes pour préserver le « repos de l'Italie⁶⁷ » mis en péril par les coalisés. C'est le principal message véhiculé par le manifeste du 6 juillet « enuoyé a tous les Princes d'Italie pour justifier [...] les bonnes intentions de Sa Majesté pour le repos de cette partie de l'Europe⁶⁸. » De même, à l'été, un mémoire expose les offres faites au duc *pour le rétablissement du repos de l'Italie*⁶⁹. Intervenir contre l'Espagne dans la péninsule pour y assurer la paix est un argument traditionnel des rois de France remontant aux guerres d'Italie et devenu récurrent au temps de Richelieu qui s'efforce de construire un solide réseau diplomatique au-delà des Alpes⁷⁰. Garant de la sécurité collective des Italiens, Louis XIV se présente en bon souverain face au Habsbourg d'Espagne, maître de la moitié de la botte, et celui d'Autriche qui, dans l'attente de la succession espagnole, aspire à s'installer dans la région. En effet, le roi de France se donne pour mission de :

⁶² *Ibid.*

⁶³ BNF, Mss fr, 20133, *Mémoire des offres du roi au duc pour le rétablissement du repos de l'Italie, [été 1690]*, f° 20r°.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ AMAE, CP Sard., 93, *Reflexions sur l'Estat present des affaires du Piemont, 10 septembre 1690*, f° 210r°. Plus loin, il est rappelé que « Sa Majesté a Employé ses prieres et ses sollicitations les plus fortes » pour satisfaire le duc (*Ibid.*, f° 210v°).

⁶⁶ BNF, Mss fr, 20133, *Pamphlet contre le duc expliquant les raisons qui ont amené Louis XIV à attaquer le Piémont par surprise, 6 juillet 1690*, f° 55r°.

⁶⁷ *Ibid.*, f° 55v°.

⁶⁸ SHD, SHAT, A1 1007, *Lettre de Louvois à Catinat, Versailles, 26 juillet 1690*, n° 21. Voir aussi J.-P. Cénat, *Louvois, le double de Louis XIV*, Paris, Tallendier, 2015, p. 412.

⁶⁹ BNF, Mss fr, 20133, *Mémoire des offres [...], été 1690*, f° 20r°/20bis v°.

⁷⁰ Se référer à Anna Blum, *La diplomatie française en Italie à l'époque de Richelieu et de Mazarin. « Les sages jalousies »*, Paris, Classiques Garnier, 2014 ; Sven Externbrink, *Le cœur du monde. Frankreich und die Norditalienischen Staaten (Mantua, Parma, Savoyen) im Zeitalter Richelieus (1624-1635)*, Münster, LIT Verlag, 1999.

S'opposer En mesme tems au dessein qu'on scait de toute certitude auoit Esté formé par la Maison d'Autriche d'augmenter sa puissance En Italie, d'opprimer sous differens pretextes la liberté des Estats qui la composent, Et de se seruir d'une conioncture qui luy paroissoit d'autant plus fauorable, qu'Elle auoit l'année passée Entrepris de demolir une place du Duc de Mantoüe, imposé des taxes à des Souuerains, Et exercé plusieurs autres actes d'autorité soit au nom de l'Espagne soit En celuy de l'Empereur, sans qu'aucun Prince osast par luy mesme s'opposer a tant de violences dans la crainte d'Estre Entierement opprimé par les grandes forces que l'Espagne auoit proietté de faire venir dans le Milanois⁷¹.

Il défend donc la liberté des princes italiens opprimés par ses rivaux dont les forces ont été renforcées par l'armée ducale ; il n'aspire qu'à « detourn[er de leur] voisinage les malheurs de la guerre⁷². » Le manifeste de septembre reprend cet argument : il n'a jamais été dans l'intérêt du roi de s'attirer de nouveaux adversaires, il a dû intervenir en-deçà des Alpes pour stopper toute avancée ennemie⁷³. Dans cette logique, une fois que la « Paix de l'Italie » sera rétablie, il se déclare prêt à retirer ses troupes du Piémont⁷⁴. De façon plus générale, il se défend face à un prétendu allié qui l'a trahi par son ralliement à la Ligue.

...opposé à un duc « mauvais »...

Le duc est décrit comme un prince « mauvais », terme qui revient fréquemment dans les sources avant comme après la rupture. La « mauuaise conduite » est sans aucun doute l'expression la plus récurrente. Elle est expliquée par la politique de « bascule » d'un neveu naïf, mal entouré et mal conseillé, portrait déjà dressé par Louvois au printemps⁷⁵. La lettre du 12 juin est explicite : « le Conseil de monsieur de Sauoye ne luy a fait prendre le mauuais party qu'il a pris⁷⁶. » Le manifeste de juin, quant à lui, déplore à trois reprises la « mauuaise intention », ainsi que la « mauuaise conduite » d'un duc éprouvant une « haine malfondée » pour le roi⁷⁷. Ce discours sur un parent présumé méchant permet de justifier l'intervention et les ordres donnés à Catinat : le 9 juin, Louis XIV se déclare « obligé d'employer la force pour [... lutter] contre ses mauuaises intensions⁷⁸ » ; le 12, Louvois avance que « monsieur de Sauoye persist[ant] dans sa mauuaise volonté, [...] Sa Majesté [intervient] pour luy faire sentir la punition de sa mauuaise conduite⁷⁹ » ; le lendemain, il confirme qu'« il ne faut songer a present qu'a faire repentir monsieur de Sauoye de

⁷¹ AMAE, CP Sard., 93, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 152r°.

⁷² *Ibid.*, f° 153r°.

⁷³ *Ibid.*, *Reflexions sur l'Etat present [...]*, 10 septembre 1690, f° 207r°.

⁷⁴ *Ibid.*, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 152v°/153r°. Deux conditions sont posées : que le Piémont soit confié au Pape et à Venise et que les Habsbourg promettent de ne plus rien entreprendre en Italie.

⁷⁵ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettres de Louvois à Catinat, Versailles, 30 avril et 30 mai 1690*, n° 62 et 104.

⁷⁶ *Ibid.*, *Lettre de Louvois à Catinat, Versailles, 12 juin 1690*, n° 120. Il ajoute « que monsieur de Sauoye a en luy la principale partie de son mauuais conseil, c'est-à-dire qu'il suit sa mauuaise inclination, et son auersion pour la France dans le party qu'il a pris ».

⁷⁷ AMAE, CP Sard., 93, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 151v°/153r°.

⁷⁸ *Ibid.*, 92, *Lettre de Louis XIV à Rébenac, 9 juin 1690, Marly*, f° 222r°/v°.

⁷⁹ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettre de Louvois à Catinat, Versailles, 12 juin 1690*, n° 120.

sa mauuaise foy, s'il ne proffite pas de l'ouuerture que Sa Majesté⁸⁰. » Plus tard, le pamphlet du 6 juillet fustige les « mauvais desseins », le « peu de sincérité », les « mauvaises intentions » et « les maux que la mauuaise foy du Duc de Savoye vouloit causer à son Royaume⁸¹. » De même, avant d'être envoyé à Asti, Rébenac a été fait prisonnier à Turin pendant deux semaines et a subi de « mauuais traitemmens⁸² » déplorés par le roi.

En fait, c'est le choix en faveur de l'Espagne, ce « mauuais party⁸³ », qui est condamné. Dès le 5 juin, le comte de Rébenac déplore un « penchant pour les Ennemis⁸⁴ » chez le duc ; celui-ci aurait été « flatté⁸⁵ » par les Habsbourg déterminés à dominer l'Italie, son duché y compris : une fois l'armée de Catinat expulsée de l'Italie, il se retrouverait seul face aux troupes milanaises qui lui imposeraient leur volonté⁸⁶. Il aurait donc choisi le mauvais camp, d'autant que la Ligue n'est pas en mesure de mobiliser d'importantes troupes pour le secourir⁸⁷.

De façon plus générale, les ambitions démesurées et les aspirations à l'indépendance de Victor-Amédée II sont condamnées, celles-ci l'ayant amené « à s'Établir une gloire particuliere dans des maximes opposées à celles de ses Predecesseurs Enuers la France⁸⁸. » Cela rappelle son arrière-grand-père Charles-Emmanuel I^{er} fustigé par la cour de Paris pour ses incessants revirements diplomatiques.

... qui se révèle être un ennemi caché

Le duc est enfin décrit comme un ennemi de l'intérieur mettant en péril l'unité catholique défendue par le Roi Très Chrétien qui, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, doit faire face à une grave crise politico-religieuse l'opposant à l'Angleterre et aux Provinces-Unies. Louis XIV aurait mobilisé son armée pour « oster par là à ses Ennemis le moyen d'Executer leurs proiets contre la Religion Et contre son Estat⁸⁹. » Après tout, la complaisance de son neveu envers les Vaudois contre son avis⁹⁰ confirme la thèse d'un prince prétendu catholique qui, en réalité, se révèle être un ennemi du point de vue religieux.

⁸⁰ *Ibid.*, 13 juin 1690, n° 122.

⁸¹ BNF, Mss fr, 20133, *Pamphlet contre le duc [...]*, 6 juillet 1690, f° 54r°.

⁸² AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Louis XIV à Rébenac*, 12 juillet 1690, f° 260r°. Rébenac dépeint la fureur d'un peuple à l'image de son duc, « insolent et ennemy des françois », lesquels sont maltraités, injuriés, voire jetés en prison (*Ibid.*, *Lettres de Rébenac à Louis XIV*, 5, 8, 23 et 28 juin 1690, f° 230r°, 237v°/238v°, 254v° et 263r°). Saint Gervais confirme que le duc « avait maltraité les Français établis dans Turin, qu'il avait fait piller leurs maisons... » (B. de Saint Gervais, *Mémoires et correspondance...*, op. cit., p. 71).

⁸³ Terme récurrent sous la plume de Louvois : SHD, SHAT, A1 1006, n° 65, 119, 120...

⁸⁴ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV*, 5 juin 1690, f° 235v°.

⁸⁵ BNF Richelieu, Mss fr, 20133, *Mémoire des offres [...]*, été 1690, f° 20r°.

⁸⁶ AMAE, CP Sard., 93, *Reflexions sur l'Etat present [...]*, 10 septembre 1690, f° 212v°/213r°.

⁸⁷ SHD, SHAT, A1 1006, *Lettre de Louvois à Catinat*, Versailles, 28 juin 1690, n° 140. À la fin juillet, seules des troupes de Bavière et de Saxe ont été mobilisées (*Ibid.*, A1 1007, *Lettre de Louvois à Catinat*, Versailles, 26 juillet 1690, n° 21).

⁸⁸ *Ibid.*, *Manifeste contre le duc*, juin 1690, f° 151r°.

⁸⁹ *Ibid.*, f° 152v°.

⁹⁰ À peine la rupture consommée, le duc libère 500 Vaudois et les fait armer pour défendre les vallées piémontaises (*Ibid.*, 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV*, 5 juin 1690, f° 228r° ; SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Rébenac à Louvois*, Turin, 5 juin 1690, n° 17).

L'idée d'un complot pour porter la guerre à l'intérieur du royaume avec l'aide des Huguenots est récurrente. Le pamphlet du 6 juillet accuse Victor-Amédée II de collusion avec les « ennemis de la France », soit implicitement les puissances maritimes, dans le but d'« exciter les troubles dans le Dauphiné⁹¹ » où une forte communauté calviniste est persécutée depuis cinq ans. Un autre texte avance que le duc incite l'Espagne à « entrer avec toutes leurs forces dans le Dauphiné y Retablir les Caluinistes, Et susciter à la France par des troubles interieurs une diuersion si pressante, qu'elle fust assez occupée En elle mesme pour ne point songer à ce qui se passeroit au dehors⁹². » Le mémoire de juin l'accuse de projeter une révolte générale lors de « conferences secret[e]s avec les principaux Chefs de ces heretiques⁹³ » du Dauphiné et du Languedoc. Il aurait aussi consenti avec Madrod à un « proiet concerté En Angleterre et En Hollande de faire une diuersion du costé de la Bresse et du Dauphiné⁹⁴ » avec l'aide des Huguenots. D'ailleurs, par le *Te Deum* donné au lendemain de la victoire de la Staffarde en Piémont, le roi déclare avoir été obligé d'agir un duc qui avait prévu de « porter la guerre en Dauphiné avec ses ennemis⁹⁵. »

Si des négociations avec les Huguenots semblent avérées, l'hypothèse d'un ennemi caché doit être nuancée : Louis XIV instrumentalise cette figure pour discréditer l'action de son voisin et se présenter en bon roi défenseur de l'unité chrétienne face à la menace protestante grandissante. En fait, le duc agit en ce sens, non par complaisance envers les calvinistes, mais à des fins politiques et militaires ; n'oublions pas que la maison de Savoie est un pilier de la dorsale catholique⁹⁶.

Les critiques à l'encontre de Victor-Amédée II sont fortes au moment de la rupture, mais elles s'estompent vite car Catinat engage des négociations avec Turin dès décembre⁹⁷. Le cabinet de Versailles est convaincu que la guerre est impossible dans les Alpes sans l'allié piémontais qui de plus se révèle un redoutable adversaire. En témoignent le raid en Dauphiné de 1690 et surtout celui 1692 qui surprennent Louis XIV⁹⁸. Financièrement épuisé, ce dernier souhaite se désengager de ce front⁹⁹ afin de concentrer ses troupes sur le Rhin et au Nord-Est ; il se résout donc à essayer de détacher de la coalition un duc considéré comme son maillon faible permettant de la dissoudre¹⁰⁰ : il charge le comte de Tessé et le marquis de Chamlay de négocier une paix séparée. Celle-ci est trouvée à l'été 1696 : par le traité secret de Turin, le roi se réconcilie avec son neveu,

⁹¹ BNF, Mss fr, 20133, *Pamphlet contre le duc [...], 6 juillet 1690*, f° 54r°.

⁹² AMAE, CP Sard., 93, *Reflexions sur l'Etat present [...], 10 septembre 1690*, f° 208v°.

⁹³ *Ibid.*, *Manifeste contre le duc, juin 1690*, f° 152r°.

⁹⁴ *Ibid.*, f° 151v°. Ce projet est aussi évoqué par le pamphlet du 6 juillet (BNF, Mss fr, 20133, *Pamphlet contre le duc [...], 6 juillet 1690*, f° 54v°).

⁹⁵ *Ibid.*, *Te Deum pour la bataille de Staffarde, 25 août 1690, Versailles*, f° 200r°.

⁹⁶ Paolo Cozzo, « Les dévotions des Maisons de Lorraine et de Savoie (XVI^e-XVII^e siècles) : parallélisme et particularités dans la " Dorsale catholique " » dans *Dorsale catholique, Jansénisme, Dévotions. Mythe, réalité, actualité historiographique*, dir. Gilles Deregnaucourt et al., Paris, Riveneuve, 2014, p. 401-414.

⁹⁷ Domenico Carutti, *Il primo Re di casa Savoia, storia di Vittorio Amedeo II*, Torino, Carlo Clausen, 1897, p. 180-181.

⁹⁸ Voir Robert Bornecque, *Vauban et les Alpes*, Saint-Léger-Vauban, Association des amis de la Maison de Vauban, 1995, p. 13-16.

⁹⁹ Ce front serait secondaire (Gaston Zeller, « Les temps modernes. De Louis XIV à 1789 », dir. Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales*, vol. 3, Paris, Hachette, 1955, p. 76).

¹⁰⁰ John Lynn, *Les Guerres de Louis XIV (1667-1714)*, Paris, Perrin, 2010, p. 262 ; J.-P. Cénat, *Le Roi stratège...*, op. cit., p. 318.

qui a été déçu par la Ligue. Cette seconde volte-face suscite des critiques plus sévères que celles formulées six ans plus tôt : à leur tour trahis, les coalisés reprennent le discours du Roi-Soleil et dénigrent un duc « perfide » et « lâche » qui se cache derrière son « masque¹⁰¹. » De même, Londres et Vienne refusent la présence de tout plénipotentiaire piémontais au congrès de Ryswick. Face à tout ceci, le duc défend ses choix politiques.

UN ACTE D'INDÉPENDANCE ? LE DISCOURS DE VICTOR-AMÉDÉE II

Dès le 3 juin, Victor-Amédée II charge son grand chancelier, Bellegarde, de trouver un arrangement avec Catinat¹⁰². En vain. Il répond alors aux accusations de son oncle : loin d'avoir voulu trahir, il serait victime des ambitions démesurées d'un roi prêt à tout pour régenter les affaires italiennes, et il justifie son choix comme celui d'une guerre d'indépendance face à un parent oppresseur. Robert Oresko a souligné le rôle, dans la rupture, du sentiment d'être « méprisé, menacé et persécuté par la France¹⁰³. » Il s'agirait donc d'un acte souverain indispensable à une affirmation sur la scène internationale, en somme d'un « pari risqué¹⁰⁴ » au vu de l'infériorité militaire du duché. Les arguments du duc sont à la fois opposés et similaires à ceux de son oncle qui devient ici un tyran.

Louis XIV, un ogre opprimant l'Italie...

Le duc s'évertue à dresser le portrait d'un ogre louis-quatorzien décidé à dominer toute l'Italie. La France n'avait pas ouvert un front dans les Alpes depuis 1659. La péninsule serait désormais menacée par une puissance accusée de vouloir « s'emparer de l'Etat de Milan et de mettre sous le joug l'Italie et tout le louable corps helvétique¹⁰⁵ » selon le comte de Gavone, ambassadeur piémontais en Suisse. Elle aspirerait donc à troubler le repos de l'Italie¹⁰⁶. Ce faisant, le duc justifie sa rupture avec un voisin déterminé à assujettir la botte italienne et qui lui a déjà « porté de mortelles playes » :

L'Italie est plus obligée a la generosité de l'empereur et a tous ceux qui ont donné le secours qu'il pouuoient et que l'on garanti[roit] de la ruine totale de tants d'estas qu'un Roy de France, qui apres luy auoir porté de mortelles playes, les voudroit penser a sa [manière] et luy apporter un remede qui n'est bon qu'a luy mesme¹⁰⁷.

¹⁰¹ *Mémoires de Monsieur DFL, touchant ce qui s'est passé en Italie entre Victor-Amédée II, duc de Savoye, et le roi Très Chrétien*, Aix-la-Chapelle, Steenhuyzen, 1697, p. 2, 30 et 67.

¹⁰² SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Bellegarde à Catinat, Turin, 3 juin 1690*, n° 15.

¹⁰³ R. Oresko, « The diplomatic background... », *art. cit.*, p. 253.

¹⁰⁴ L Bély et al. (dir.), *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle*, vol. 2, Paris, SEDES, 1991, p. 162.

¹⁰⁵ BNF, Mss fr, 20133, *Discours de Gavone, été 1690*, f° 18r°.

¹⁰⁶ AMAE, CP Sard., 93, *Réponse du duc au manifeste du roi, 1690*, f° 225r°/v°.

¹⁰⁷ *Ibid.*, f° 226v°/227r°.

Le roi n'apparaît plus comme le protecteur des Italiens mais comme leur oppresseur. Face à lui, le « dessein » de Léopold I^{er} n'est pas « de soumettre l'Italie, [ni] de se rendre l'arbitre des princes qui la possèdent n'y de porter ses armes jusques au patrimoine de saint Pierre¹⁰⁸. » La figure de l'ogre français justifie le recours à la « bascule », désormais indispensable au maintien de l'équilibre italien. De même, le duc ne peut se réconcilier avec l'« ennemy » dans le cadre d'une paix séparée pour « la tranquillité de l'Italie » à laquelle ses alliés « ne condescendront jamais¹⁰⁹. » Au contraire, il prend la défense et obtient le soutien de « la plus grande partie des Princes d'Italie¹¹⁰ » déterminés à lutter contre toute domination française.

Victor-Amédée II se présente en victime d'un roi qui met à feu et à sang la péninsule, et par conséquent son duché. Il reprend tout un discours antifrançais partagé par la Ligue qui défend l'idée d'un équilibre européen contre un Roi-Soleil tout-puissant¹¹¹. Ce dernier est notamment dénoncé par l'Angleterre à travers de nombreuses images dressant le portrait d'un ennemi du monde chrétien, tantôt « oppresseur papiste », tantôt « disciple de Satan », tantôt « Turc de l'Occident¹¹². » La harangue piémontaise contribue à l'élaboration de la légende noire d'un tyran écrasant les princes du continent au point de les obliger à rompre avec lui.

... responsable de la rupture

Au matin du 4 juin, jour de la rupture, le duc rassemble sa noblesse à la *Venaria Reale* pour dénoncer l'appétit d'ogre de son oncle qui dévore son duché et ainsi justifier son ralliement au camp adverse. Selon Rébenac, dans un discours enflammé, il se présente en chef « malheureux » d'un « pays opprimé » par le roi qui « vouloit la destruction entiere » :

Monsieur le Duc de Sauoye fit hier assembler sa noblesse. Il s'y trouua prés de quatre cens gentils hommes. Il leur fit un discours éloquent. Il s'étendit sur son malheur et le malheur commun de son Pays de se voir opprimé par la France sous la protection et amitié de laquelle ils auoient tous été nourris. Il leur déclara en foy de Prince qu'il ne s'étoit jamais éloigné des interêts de Votre Majesté : Il leur dit ensuite [...] qu'il auoit même offert de se desaisir de la Citadelle de Turin ne demandant que la simple seureté qu'elle luy seroit renduë à la paix ; mais qu'ayant vû clairement et sans aucun doute que vôtre majesté vouloit la destruction entiere de sa maison et de son pays¹¹³.

¹⁰⁸ *Ibid.*, f° 228v°.

¹⁰⁹ *Ibid.*, f° 227v°.

¹¹⁰ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, 5 juin 1690*, f° 232r°.

¹¹¹ Voir Klaus Malettke, « La signification de la Succession d'Espagne pour les relations internationales jusqu'à l'époque de Ryswick (1697) », dans *La présence des Bourbons en Europe*, dir. Lucien Bély, Paris, PUF, 2003, p. 93-109.

¹¹² Isaure Boitel, « Louis XIV, ennemi de l'Europe chrétienne. Le roi noirci par ses adversaires pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg » dans *Les Dernières guerres de Louis XIV (1688-1715)*, dir. Hervé Drévilion, Rennes, PUR, 2017, p. 253-272 ; *Id.*, *L'Image noire de Louis XIV. Provinces-Unies, Angleterre (1668-1715)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.

¹¹³ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, Turin, 5 juin 1690*, f° 230v°/231v°.

Les propos de Saint-Thomas rapportés par l'émissaire confortent ce discours : son souverain a seulement accepté le secours offert par les coalisés face aux agissements de Catinat¹¹⁴. Le conseiller souligne l'« innocence de son maître » victime de « malheurs [...] ineuitables¹¹⁵. » Il précise plus tard que l'alliance avec l'Espagne deviendrait caduque « du moment que [le roi] voudrait bien cesser de le traiter comme un Ennemy et l'admettre à se justifier, Que ce traité n'auroit plus de lieu¹¹⁶. » De même, le duc justifie son refus de livrer ses places au général en vue d'une attaque sur Milan par le fait qu'il n'entend pas de « se rendre l'Espagne ennemie, [ni] s'attirer par là les blâmes de toute l'Europe¹¹⁷. »

Plusieurs mémoires justifient l'éloignement d'avec la cour de Versailles¹¹⁸. Leur principal argument réside dans l'invasion injuste d'un duché allié et pourtant muselé par un roi geôlier qui n'hésite pas à mettre à mal les prérogatives d'un prince souverain. Le comte de Gavone présente son maître en victime des « attentats de la France [...] qui] tache de [le] dépouiller de ses propres états sous de faux prétextes¹¹⁹. » Ce message est repris dans une lettre du duc aux cardinaux : il déplore l'entrée par surprise de l'armée française dans ses États, qui a eu pour but d'exiger par la « violence » et l'« oppression¹²⁰ » deux de ses places. D'ailleurs, l'image d'un oncle dépouillant son neveu est reprise par diverses caricatures. Parmi celles-ci, en avril 1691, un peu après la prise de Nice, une estampe turinoise représente le roi d'Espagne et l'Empereur regardant Louis XIV déshabiller un duc qui appelle à l'aide ses alliés lesquels, s'abstenant de le secourir, lui répondent : « patience, nous vous la ferons rendre quand nous aurons retrouvé nos habits¹²¹. » En effet, lors de ce conflit, Victor-Amédée II est le seul coalisé à voir ses États occupés par l'armée française, il est abandonné à son sort et victime du méchant Louis XIV qui, au lieu de s'assurer un allié utile, s'efforce d'avoir raison de lui.

Attaché à son indépendance et à la souveraineté de ses États, Victor-Amédée II ne peut se résoudre à être traité en vassal par son oncle qui serait donc le responsable de la crise diplomatique : les exactions de Catinat et ses tentatives d'ingérence au printemps auraient contraint le duc à la rupture.

Un ralliement contraint à la Ligue

Impatient de faire ses preuves par les armes, Victor-Amédée II s'efforce d'apparaître comme maître de son destin. Le 3 juin, selon Rébenac, « il marque une grande fermeté, il a parlé à ses troupes, a ses conseil[er]s, et a sa noblesse¹²². » Le lendemain, lors de son discours solennel à la

¹¹⁴ *Ibid.*, f° 228r°. Le 1^{er} juin, Saint-Thomas affirme déjà que l'ordre de Catinat de joindre ses troupes à l'armée royale a offusqué le duc (SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Catinat à Louvois, Carignan, 1^{er} juin 1690*, n° 1).

¹¹⁵ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, Turin, 5 juin 1690*, f° 228r°.

¹¹⁶ *Ibid.*, 8 juin 1690, Turin, f° 240v°/241r°.

¹¹⁷ *Ibid.*, 93, *Dichiarazione, Torino, 7 giugno 1690*, f° 127r°.

¹¹⁸ Plusieurs d'entre eux se trouvent à l'AST, Corte, MP, N. Francia 15, fasc. 11 et 12.

¹¹⁹ BNF, Mss fr, 20133, *Discours de Gavone, été 1690*, f° 18r°. Il répète plus loin que le roi est « resolu de dépouiller entièrement Son Altesse Royale » (*Id.*).

¹²⁰ AMAE, CP Sard., 93, *Lettre du duc aux Cardinaux, Turin, 23 juillet 1690*, f° 165r°/v°.

¹²¹ André Corvisier, *Louvois*, Paris, Fayard, 1983, p. 448.

¹²² SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Rébenac à Louvois, Turin, 3 juin 1690*, n° 13.

Veneria Reale, il se déclare avec « un air de fierté et de gayeté » prêt à « vers[er] jusques à la dernière goutte de son sang » pour défendre son peuple et son indépendance grâce au soutien espagnol :

Il se croiroit indigne d'être leur Prince s'il ne versoit jusques à la dernière goutte de son sang pour faire voir qu'il méritoit cet honneur, et qu'afin que la noblesse ne crût pas qu'il s'exposoit, il vouloit bien luy expliquer la véritable situation dans laquelle il se trouuoit, il dit qu'il auoit plus de quarante mille hommes armez dans son Pays ; [...] Que le gouverneur du Milanaois faisoit auancer toutes ses troupes pour le soutenir [...] il leur déclaroit que l'extremité dans laquelle la France le reduisoit l'auoit obligé d'entrer dans la cause uniuerselle¹²³.

Après avoir « harangué » sa cour, il « monta a cheual, et fit le tour de la place accompagné de sa noblesse¹²⁴. » Devenu chef de guerre, il galvanise ses hommes qui seraient réceptifs à cette « force d'esprit qui les surprit », provoquant « larmes », « courage » et « zèle¹²⁵. »

Le ton est confirmé par la déclaration du 7 juin : le duc a été « forcé d'accepter le party que la maison d'Autriche a offert¹²⁶ » face à la menace française. Sa réponse au manifeste du roi reprend cet argument. Elle justifie le recours à la « bascule » comme une stratégie indispensable à la conservation d'États menacés par Louis XIV puisque les coalisés sont favorables au rétablissement de la souveraineté pleine et entière de la maison de Savoie :

[Le duc] s'est jetté sous la protection des alliés pour se garentir des menaces de la France, [...] et] fust obligé de se declarer ennemy de la France sans argent, sans troupes, et sans toutes les choses [qui sont nécessaires pour soustenir la guerre contre un puissant ennemy, un monarque glorieux et armé sur les frontieres de ses Estats¹²⁷.

En fait, le duc ne pouvait refuser de se joindre aux coalisés « qui s'empoient avec tant de despences a luy conseruer la Souueraineté de ses estats [...] ni] de renoncer a la protection de l'empereur¹²⁸ », d'autant qu'il redoute devenir un souverain « sans estats comme le Roy Jacques sans Royaume¹²⁹ » une fois la France maîtresse de toutes ses terres. De même, il demandera aux Espagnols de se retirer « du moment que les hostilitéez cesseroient de la part [du roi] dans le Piémont¹³⁰ » selon Saint-Thomas. C'est sous la contrainte qu'il se rallie à la Ligue après avoir repoussé au plus tard sa rupture avec son oncle.

Enfin, auprès des puissances protestantes dont il recherche l'alliance, Victor-Amédée II se présente un bon prince lancé dans une lutte perdue d'avance. Devant la diète helvétique, Gavone justifie le choix de son maître qui « a preferé une juste guerre à une paix honteuse [avec la France...]

¹²³ AMAE, CP Sard., 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, Turin, 5 juin 1690*, f° 232r°.

¹²⁴ SHD, SHAT, A1 1002, *Lettre de Rébenac à Louvois, Turin, 5 juin 1690*, n° 17.

¹²⁵ AMAE, CP Sard., 93, *Dichiarazione, Torino, 7 giugno 1690*, f° 125r°.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*, *Réponse du duc au manifeste du roi, 1690*, f° 226r°.

¹²⁸ *Ibid.*, f° 226v°.

¹²⁹ *Ibid.*, f° 230r°.

¹³⁰ *Ibid.*, 92, *Lettre de Rébenac à Louis XIV, Turin, 5 juin 1690*, f° 227v°/228r°.

veu que dans la paix il ne luy restoit plus d'esperance¹³¹. En effet, la Savoie est le « rempart¹³² » des Suisses avec lesquels le duc négocie la neutralité de cette région¹³³. De même, dans une lettre aux Provinces-Unies, il se fait passer pour un prince vertueux ayant tout fait pour mériter la « protection » de Louis XIV et qui désormais fera preuve de « bontez » envers les « Pauvres Vaudois » avec lesquels il s'est réconcilié¹³⁴.

Dans ces discours, les rôles s'inversent : le duc devient un prince vertueux prenant les armes pour sauver son honneur et son duché de l'impérialisme louis-quatorzien. Certes, son ralliement à la Ligue n'est pas approuvé par tous à la cour de Turin où le parti pro-français, mené par sa mère Marie-Jeanne-Baptiste, déplore une alliance ratée avec des coalisés accusés de ne pas tenir leurs promesses, et manœuvre pour un rapprochement avec Versailles¹³⁵. Par le traité de Turin, le duc est enfin reconnu comme un « Prince Souverain » pouvant entretenir des ambassades à l'étranger et des garnisons dans ses places¹³⁶, deux prérogatives auparavant violées par son oncle.

BON OU MÉCHANT ? DEUX FIGURES SUBJECTIVES AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE

La crise diplomatique de l'été 1690 est riche en leçons, rares sont les ruptures franco-savoyardes à avoir fait couler autant d'encre. Le roi et le duc s'accusent d'être responsables de leur rupture, se donnent en spectacle plus qu'ils ne justifient leur éloignement plus ou moins prévisible de part et d'autre des Alpes : si le cabinet de Versailles s'est longtemps fourvoyé sur l'avenir de son alliance avec le duc, ce dernier envisage très tôt de s'opposer un jour à son oncle. Construits autour d'arguments similaires, leurs discours contraires montrent une fois de plus que les notions de bon et de méchant sont subjectives, contestables, voire contradictoires car elles dépendent du point de vue adopté. D'un côté, après plusieurs coups de force, Louis XIV s'est mis à dos toute l'Europe, et doit justifier l'occupation d'un duché souverain : il se présente en souverain vertueux contraint d'intervenir au nom du repos de l'Italie et de la défense de la religion catholique, menacés l'un et d'autre par les mauvais desseins de son neveu qui, en plus de ménager les Vaudois et d'aider les protestants français révoltés, l'a trahi en rejoignant les Habsbourg. En dénonçant cet inacceptable revirement d'alliances, le roi contribue à la légende noire¹³⁷ de la maison de Savoie tout en redorant la sienne. De l'autre, Victor-Amédée II justifie ses choix en reprenant ce discours manichéen mais en l'inversant : n'ayant plus le rôle du méchant, il se dit victime de l'impérialisme louis-quatorzien,

¹³¹ BNF, Mss fr, 20133, *Discours de Gavone, été 1690*, f° 18r°.

¹³² *Ibid.*, f° 18v°.

¹³³ AMAE, CP, Sard., 93, *Lettre du duc aux Suisses, Carignan, 23 juillet 1690*, f° 163r°/v°.

¹³⁴ *Ibid.*, *Lettre du duc aux Etats généraux, 2 juillet 1690, Turin*, f° 154r°/v°.

¹³⁵ AST, Corte, MP, N. Francia, m. 15, fasc. 14, *Lettre de Madame Royale au duc, 21 mai 1691* ; *Ibid.*, fasc. 18, *Discours de Madame Royale au duc pour s'unir avec la France, 1693* ; AMAE, CP Sard., 95, *Mémoire de la duchesse au duc, 15 juin, 1696*, f° 26v°/29r°.

¹³⁶ AMAE, CP Sard., 95, *Traité de Turin, 29 août 1696*, f° 88r° et 90r°.

¹³⁷ Sur ce point, S. Gal, « Quand un crétin voulait devenir roi des Alpes : la légende noire des Savoie de Charles-Emmanuel I^{er} à Victor-Amédée II », dans *Légendes noires et identités nationales en Europe*, numéro d'*Histoire Culturelle de l'Europe*, n° 1, 2016.

des injonctions de Catinat qui l'ont contraint à accepter la protection de l'ennemi. Ainsi, il justifie son adhésion à la Ligue comme nécessaire au maintien de sa souveraineté. Trahison pour l'un, acte d'indépendance pour l'autre, cette rupture est en définitive teintée d'un discours naïf qui sans bon, sans méchant aurait donné moins de poids à leurs diplomaties.

Ce même scénario se rejoue en 1703 lorsque le duc se rallie à la Grande Alliance, nouvelle coalition contre Louis XIV. Ce dernier condamne avec virulence cette deuxième virevolte, qui lui apparaît d'autant plus inacceptable que son propre petit-fils, Philippe V, est désormais le gendre de Victor-Amédée II. Renouant avec son discours manichéen, un pamphlet envoyé au Pape accuse le duc d'être « le véritable auteur des nouveaux troubles de l'Italie¹³⁸ », et dénonce « son penchant naturel » pour les ennemis du roi de France, penchant qui l'amène à établir avec eux des « liaisons secrètes¹³⁹ » après s'être vanté d'avoir reçu le commandement des troupes royales et avoir divulgué les projets du roi¹⁴⁰. Le duc apparaît donc comme un traître qui « sçait conduire ses desseins avec un profond secret » malgré les « instances » du roi pour satisfaire ses aspirations¹⁴¹, et qui cherche toujours de nouveaux prétextes pour se plaindre – l'arrivée de Philippe V à Milan menacerait son duché¹⁴². Ce même duc reste aussi un perpétuel comploteur contre la couronne de Lys, soutenant les huguenots du Dauphiné et la révolte des Camisards dans les Cévennes¹⁴³. En réponse, Victor-Amédée II affirme avoir été obligé de « changer d'amis pour porter en balance les grandes puissances de l'Europe [... afin] de n'estre point mangé par le Chien ny déchiré par le loup¹⁴⁴ » ; c'est parce qu'il se trouve coincé dans la « gorge de deux Couronnes¹⁴⁵ » qu'il trahit une seconde fois un parent étouffant.

Alexandre Ruelle

Thèse soutenue : « Le Piémont-Savoie (1559-1792), comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Histoire d'une idée géopolitique », sous la direction de François Pernot (Université de Cergy-Pontoise).

¹³⁸ BNF, Mss Clairambault, 284, *Lettre du Roy au pape contenant les motifs de la guerre de Savoye*, [14 janvier] 1704, f° 15r°.

¹³⁹ *Ibid.*, f° 16v°.

¹⁴⁰ *Ibid.*, f° 17r°/v°.

¹⁴¹ *Ibid.*, f° 18r°. Le roi ajoute qu'il a tout fait pour « rompre enfin ce silence », en référence au traité d'alliance signé avec l'Empereur en novembre 1703 (*Ibid.*, f° 24r°/v°).

¹⁴² *Ibid.*, f° 21v°.

¹⁴³ *Ibid.*, f° 23r° et 24r°.

¹⁴⁴ AMAE, CP Sard., 113, *Information publique des justes motifs qui ont obligé le duc de quitter le party de la France, fin 1703*, f° 370v°.

¹⁴⁵ *Ibid.*, f° 371v°.